



HOTEL DE VILLE
31 rue Sainte Catherine
84330 MODENE

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 juin 2017**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Présents : Christian RIPERT, Norbert LEPATRE, Marcel LOMBARDI, Alexandre ALLEGRE, Sylvie MONTI, Isabelle PARIS, Michel RINAUDO, Christian ROUX, Laétitia ALONSO, Sylvie CALAMEL et Marie-Hélène ENRIETTO

Secrétaire de séance : Sylvie CALAMEL
Secrétaire adjointe : Carine BONHOMME

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présents et déclare la séance ouverte à 20h30. Il donne lecture du PV de la séance précédente, du 11 avril 2017 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. compte rendu des différentes réunions des syndicats

EPAGE (Christian ROUX) : Dernière réunion le 22 juin concernant essentiellement le changement du lieu du siège du Syndicat. Les locaux actuels (à Sarrians) vont être détruits. Le siège sera donc transféré à Mazan, dans une maison en location près de la cave coopérative. Lors de cette réunion un autre sujet a été abordé, le problème des crapauds à Mormoiron.

Syndicat d'électrification rurale (Michel RINAUDO) : Prochaine réunion lundi 4 juillet.

Syndicat Rhône Ventoux (Alexandre ALLEGRE) : Dernière réunion ce jour à Flassan, lors de laquelle une délibération a été entérinée pour envisager une diminution des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Cette baisse est la conséquence d'un appel d'offre pour des travaux qui vont coûter environ 30% moins cher que prévu. Le syndicat a mené une réflexion sur la diminution des tarifs, notamment sur les abonnements pour toucher surtout les petits ménages. Il y aura également un lissage des tarifs, avec la suppression de 2 tranches de tarifs (de 0 à 60m³ et 60m³ et +). Concernant les travaux, le projet de station d'assainissement est toujours à l'étude, il faudra encore 2 ou 3 ans avant la concrétisation des travaux.

Syndicat Forestier (Norbert LEPATRE) : RAS

SMAEMV : RAS. Isabelle PARIS demande s'il y a des nouvelles au sujet du Parc. Monsieur le Maire lui répond que la Région a suspendu le projet, dans l'attente du rapport mené par un médiateur nommé par la Région auprès des 41 communes.

2. Délibération Cove : Transfert de charge compétence promotion du tourisme

Le 18 mai dernier, la commission locale d'évaluation de transfert de charges a adopté son rapport portant sur le transfert de charges relatif à la compétence « promotion du tourisme, dont création de l'office de tourisme » suite à la création de l'office de tourisme intercommunal. Il est demandé au 25 communes

membres d'adopter ce rapport qui reprend toutes les dépenses et recettes (hors taxe de séjour) liées au tourisme dans chaque commune qui ont une structure de tourisme.

POUR : 9

CONTRE : 0

Abstentions : 2 (Laëtitia ALONSO et Michel RINAUDO)

3. Délibération Cove : Fonds de concours 2017

Comme chaque année, il convient de prendre une délibération relatant les différents frais de fonctionnement et d'investissement sur la commune, concernant la voirie, pour permettre à la Cove de nous verser le fond de concours, d'un montant de 13 622€. **Délibération votée POUR à l'unanimité.**

4. Délibérations concernant le personnel : Mise en place du RIFSEEP / tableau des effectifs

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il est en vigueur pour les services administratifs. Mais il avait été demandé par les centres de gestion d'attendre la sortie du décret concernant les filières techniques. Aujourd'hui, c'est le cas. La mise en place interviendra le 1^{er} janvier 2018. **Délibération votée POUR à l'unanimité.**

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs existants, en supprimant 2 postes dans le service administratif (adjoint administratifs) et en créant 4 postes administratifs (2 de rédacteur, 1 rédacteur principal 2eme classe et 1 rédacteur principal 1ere classe). **Délibération votée POUR à l'unanimité.**

5. Emprunt

Le crédit agricole a fait parvenir une proposition pour la demande d'emprunt faite afin de faciliter l'acquisition foncière chemin de ronde. Monsieur le Maire propose de choisir l'offre sur 15 ans, avec un taux de 1,65% et une échéance annuelle de 3.865,92€. **Délibération votée POUR à l'unanimité.**

6. Travaux

- Eglise (*Christian RIPERT*) : Travaux de mise aux normes (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) réalisés, rabaissement de l'entrée avec dallage en pierres au sol. Il reste maintenant à reprendre le bas de la porte d'entrée, on attend le devis du menuisier. Le plafond côté gauche a été repris (trou) et les tuiles cassées ont été changées au même endroit. Norbert LEPATRE se propose de faire le nettoyage des dalles en pierre (laitance) et le traitement par son entreprise de nettoyage, à titre gracieux pour la commune.
- Chemins (*Christian RIPERT*) : les chemins ont été fauchés par l'entreprise MEDRAT à Serres.
- Aire de jeux (*Christian RIPERT*) : La Cove a donné son accord pour l'octroi du fond de concours exceptionnel, pour un montant de 12.500€. Un devis a été demandé à la Cove pour une couche de 0.30 afin d'aménager le parking devant l'aire de jeux. Un autre devis a été demandé à la Cove, pour la pose d'un portail et clôture à l'intérieur de l'aire de jeux, pour détacher la partie intérieure (séparation de l'aire de jeux). L'aménagement du terrain (arrosage, espace verts...) sera envisagé par les agents municipaux, après.

7. Questions diverses et sociales

- Ecole primaire (*Christian RIPERT*) : La semaine des 4 jours est une attente des parents mais aussi des enseignants. Suite à la proposition d'Emmanuel MACRON, Président de la République, les 3 maires (Crillon, Modène, ST Pierre) ont fait un courrier au Président de la Cove et à l'inspecteur académique pour demander à revenir à la semaine de 4 jours pour l'école intercommunale, demande adressée en accord avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves. A ce jour, un courrier a été reçu en mairie de l'académie

accompagné du décret, indiquant les conditions à respecter pour que la semaine de 4 jours puisse être mise en place à la rentrée de septembre 2017.

- **ALSH** (*Christian RIPERT et Isabelle PARIS*) : Suite à de nombreuses réunions avec les 3 maires et l'équipe de pilotage, dont la dernière date de ce jour juste avant la séance, voici ce qu'il en ressort :

2 solutions sont envisagées :

La 1^{ère} : création d'une nouvelle structure avec demande d'un engagement sur 4 ans par la CAF pour obtenir leur financement d'environ 50%

La 2^{ème} : accueil sur St Pierre (école) d'une antenne de l'ALSH de Bédoin, qui deviendrait un ALSH « multi-sites » avec détachement du personnel, des équipements et bénéficie de l'expérience. Cette solution paraît bien moins coûteuse que la 1^{ère} du fait que la commune de Bédoin ne demanderait une participation financière à chaque commune, que du montant restant à charge par jour et par enfant, soit environ 13,43€. En 2016, il y a eu 187 jours enregistrés pour les enfants de Modène, ce qui représenterait un coût d'environ 2511€ par an. Cette solution pourrait être mise en place pour janvier 2018 avec une période transitoire où les enfants pourraient être accueillis sur St Pierre et acheminés vers Bédoin, le temps que tout soit opérationnel pour accueillir les activités sur St Pierre.

La 2^{ème} solution semble plus équilibrée au niveau du coût financier, car au prorata du nombre d'enfants accueillis pour chaque commune, et beaucoup moins lourde en gestion et à la mise en place (matériel et personnel). Peut-être faudra-t-il investir dans du matériel au départ et envisager un surcoût pour le transport...cette question reste à approfondir.

Dans les 2 cas, un point reste à vérifier comme soulevé par le Directeur de la CAF : il faut que l'établissement d'accueil (St Pierre) corresponde aux normes pour un ALSH, ces normes n'étant pas forcément identiques que celles demandées pour une école primaire. Ce point reste en suspens à ce jour, une visite du bâtiment est prévue pour les jours à venir afin de savoir d'abord si les lieux permettent un accueil...Conclusion : à ce jour, le projet d'ALSH est au point de départ tant que ce dernier point n'a pas été validé.

Précision : les enfants profiteraient des mêmes activités et sorties qu'ils soient sur Bédoin ou St Pierre, dans le cadre d'un ALSH multi-site, une mutualisation des sorties serait mise en place.

- **Association Art et Culture** (*Christian RIPERT*) : monsieur le Maire propose de recevoir monsieur Jullien, son président, pour lui annoncer que Modène ne pourra pas fusionner avec les autres communes, comme demandé par ce dernier. L'ensemble des élus présents sont d'accord avec cette décision.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h18.